



Pacte pour un enseignement d'excellence : position de l'UFAPEC relative au projet d'avis n°3 du Groupe central

Démarche et processus de validation

Afin de répondre au projet d'avis n° 3 que le Groupe central du Pacte pour un Enseignement d'Excellence a communiqué le 2 décembre dernier, l'UFAPEC a consulté les parents du réseau de l'enseignement catholique, pour récolter leurs impressions et inquiétudes.

D'une part, l'UFAPEC leur a proposé de répondre à un questionnaire en ligne, du 15 décembre au 10 janvier pour lequel nous avons reçu 1275 réponses.

D'autre part, quatre soirées d'échanges d'informations et de discussions ont été organisées qui venaient ainsi compléter les informations issues du questionnaire. Elles ont eu lieu à Remouchamps, Ganshoren, Erpent et Enghien et ont rassemblé plus de 200 personnes représentant les parents.

Ces réunions ont été suivies par les membres de notre Conseil général¹ qui ont rédigé et approuvé le texte ci-dessous en leur séance du 30 janvier.

Analyse globale

Se contenter du statu quo de la situation actuelle serait inacceptable pour tous ; l'importance du redoublement, du décrochage, de la relégation et du mal-être général de tous les acteurs – y compris celui des élèves et de leur famille – réclament une grande réforme. Les objectifs généraux poursuivis par le Pacte (la préparation de l'École du XXI^e siècle), mais aussi **l'esprit participatif et constructif** qui se dégage de l'avis n°3 sont salués par les parents.

Voici, pour commencer, quatre sujets qui ressortent de l'analyse globale des avis des parents :

1. **L'établissement d'un dialogue constant et constructif** est indispensable à l'adhésion au Pacte et facilitera la phase de transition. Soutenir la poursuite du processus participatif et d'amélioration continue est primordiale.
2. Une autre question transversale, l'inquiétude quant à la réelle volonté affichée d'un changement et les investissements financiers adéquat qui lui seront effectivement attribués. Nous demandons que tous **les moyens nécessaires** (financiers, humains, pédagogiques) soient concrètement établis et dégagés pour arriver aux objectifs annoncés en un minimum de temps. Ne pas le faire serait afficher un manque de volonté politique d'aboutir.
3. Pour accroître la cohérence systémique, nous insistons pour **que le Pacte percole également vers d'autres ministères ou instances** intimement liés à la vie scolaire : la formation initiale des enseignants (indispensable à renforcer pour la réussite du Pacte), l'enseignement supérieur, celui de promotion sociale, la santé, le handicap, l'aide à la jeunesse, les sports, la culture, les écoles de devoirs, etc.
4. Il nous semble adéquat de ne pas oublier les trois dernières années de l'enseignement général qui préparent aux études supérieures et notamment à l'université. Nous

¹Le Conseil général de l'UFAPEC est son assemblée générale



demandons de réfléchir à une meilleure transition entre l'enseignement général et les études supérieures.

Spécifiquement

Dans l'avis n°3, les parents ont été attentifs aux aspects humains et relationnels.

Les points particulièrement appréciés sont :

- Le renforcement de l'encadrement et de la fréquentation à l'école maternelle.
- Renforcement des savoirs de base et de la langue d'enseignement.
- L'intensification et la généralisation du trio Remédiation - Consolidation – Dépassement.
- Davantage de considération pour les spécificités des besoins des enfants et diagnostiquer les difficultés le plus tôt possible.
- Davantage de considération pour la relation de partenariat famille-école en donnant une place adéquate et responsable aux premiers éducateurs de l'enfant. Accroître le fonctionnement des conseils de participation et avoir des contacts de terrain mesurant l'avancement de la mise en œuvre dans chaque école sont des pistes constructives.
- Davantage de considération pour l'évolution de l'enfant sans négliger les évaluations certificatives.
- Davantage de considération pour l'éducation aux choix (développement d'une approche orientante...)
- La prise en compte des différentes formes d'intelligence par l'introduction d'un caractère polytechnique et pluridisciplinaire du tronc commun.
- L'intégration des nouvelles pédagogies et des neurosciences est un plus pour les enfants, leur offrant une approche pédagogique diversifiée et différenciée.
- Volonté de faire évoluer l'institution scolaire vers un lieu d'apprentissage progressif de la démocratie et du travail collaboratif (p.ex. travail collaboratif des profs).
- Davantage de considération pour adapter l'école à la vie (utilisation et apprentissage des et aux nouvelles technologies)
- L'évaluation formative des enseignants, l'autonomie, la formation et le soutien administratif des directeurs contribueront à renforcer le leadership de ces derniers.
- Création du type 8 en secondaire.
- L'augmentation de l'offre dans l'enseignement spécialisé aura un impact positif sur le transport scolaire.

Les points qui nous posent problèmes :

- La durée de la mise en œuvre est telle que le Pacte ne va pas directement toucher les élèves actuels. C'est un des freins à l'adhésion des parents. Un besoin urgent apparaît donc : identifier un calendrier des actions concrètes qui pourraient déjà les concerner.
- Faible ambition de l'apprentissage des langues étrangères.
Les parents voient l'intérêt de débiter ces cours dès les maternelles. Ils souhaitent aussi une reconnaissance officielle de l'immersion.

Les points qui nous divisent :

- Nous nous posons la question de l'utilité de **l'allongement** du tronc commun jusqu'à l'âge de 15 ans et demandons des modalités supplémentaires afin d'éviter les conséquences directes de cet allongement :



1. Le risque de décrochage scolaire plus grand (cet allongement pourrait décourager les jeunes).
 2. Le raccourcissement des parcours qualifiants dévalorise celui-ci.
 3. Comment les enseignants géreront-ils des niveaux complètement hétérogènes afin de tirer le meilleur de tous les élèves et qu'ils s'épanouissent ?
 4. L'absence d'option dans le tronc commun.
- La réorganisation de l'année scolaire et de la journée (rythmes scolaires).

Les points qui soulèvent inquiétudes et questionnements :

- Le manque d'information quant à l'organisation du qualifiant et du professionnel, et fusion en un seul qualifiant, et notamment de la 7^e professionnelle.
- La formation initiale des professeurs.
- Le flou des aménagements raisonnables et le devenir du spécialisé.
- Le réalisme du financement.
- L'unique épreuve certificative externe en fin de 3^e.
- La manière dont se réalisera l'intégration des enfants à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire.
- La nécessité d'une collaboration franche entre tous les acteurs dans le cadre du dossier d'accompagnement de l'élève.
- La crainte de parcelliser l'ensemble du Pacte lors de sa mise en œuvre.
- L'indispensable adhésion des acteurs du Pacte (information, travail sur la base...) permettrait d'augmenter la confiance en celui-ci.
- Les gouvernements futurs devront s'inscrire dans la continuité.
- Le décroisement et le recentrage de l'enseignement spécialisé ne doivent pas empêcher de garder un œil attentif sur l'individualisation des aménagements raisonnables aux besoins spécifiques.
- La construction et la rénovation des infrastructures scolaires doivent rester une priorité.

En conclusion,

L'UFAPEC est d'accord avec l'esprit et l'ambition du Pacte. Dans ce cadre nous donnons un avis favorable avec de nettes réserves fondées sur nos questionnements et les nombreuses zones d'ombre : phasage, grille horaire du tronc commun, détails pratiques de l'opérationnalisation.... Nous invitons le gouvernement et tous les responsables politiques présents et futurs à avoir l'audace de faire aboutir ce Pacte en tenant compte de nos remarques.